

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 52 étendant a la Côte française des Somalis dépendances dispositions de la loi du 29 décembre 1934.

n° 52

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 janvier 1940

Numéro JO
n° 518 du 31/01/1940

Date du numéro
31 janvier 1940

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 15 septembre 1894 à colonie par décret 144 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1894

Vu la D. M. n° 7712 du 15 novembre 1934

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Sont étendues à la Côte française des Somalis et dépendances les dispositions de la loi du 29 décembre 1934 tendant à faciliter l'acquisition des véhicules ou tracteurs automobiles. Art. 2 — le présent arrêté sera enregistra et publié au Journal officiel de la colonie après. avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires,

Pour le Gouverneur en tournée l'Administrateur en chef des colonies, chargé de l'expédition des affaires courantes, Henri JOURDAIX.